

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL DU GRAND EST DU 9 DECEMBRE 2023 A EPINAL (88)

Membres du CR présents:

ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - ATTIBA Christine - COLUCHE David - DUCHENE Pascal - GLE Christiane
KURZ François - PIDOL Patricia - SCHMITT Karine - SCHMITT Didier - LEQUERTIER Chantal - STERNITZKY Michèle
THOMASSIER Christian - VAN Olivier – BAILLAIS Thomas – BLAISE Joel – MIETTON David – NOLSON Nicolas.

Excusé :

M. RABELLINO Michel (68)

ORDRE DU JOUR :

08h00 Accueil des participants

Electeurs pour cette assemblée :

CD08	M. ATTIBA Christine	18 voix
CD10	M. VAN Olivier	13 voix
CD51	MM. COLUCHE David – THOMASSIER Christian	17 voix
CD52	MM. NOLSON Nicolas – BOUCHERAT Thierry	09 voix
CD54	M. KLEIN Michel – MIETTON David	19 voix
CD55	PIERRON Estelle – BAILLAIS Thomas	12 voix
CD57	MM. SCHMITT Didier - NAPOLI Georges	25 voix
CD67	M. LITZELMANN - Patrick STIEVENART Didier	19 voix
CD68	Mmes LEQUERTIER Chantal - STERNITZKY Michèle	17 voix
CD88	MM. ABDELFADI Allan – BLAISE Joel	18 voix

TOTAL DES VOIX : /167

Le quorum étant atteint avec la présence de la moitié des membres détenant la moitié des voix, la présidente ouvre l'assemblée générale.

Approbation du CR de l'AG du 10.12.2023

Le compte rendu de l'assemblée de Barberey Saint Sulpice a été transmis à tous le 23 janvier 2023.

Des remarques : Néant

Pour : 167 voix Contre : 0 abstention : 0

Le CR est adopté à UNANIMITE

Allocution de la présidente et présentation des personnalités

Personnalité invitée : M. LEBOT Michel, président de la FFPJP, excusé.

2023 ne nous aura pas épargnés. Comme chaque année, le monde de la pétanque perd des dirigeants de clubs, des arbitres, des licenciés par décès.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Tous ces départs nous imposent de réfléchir aux priorités et aux valeurs que nous voulons voir mises en œuvre. Pour tous celles et ceux trop tôt disparus, je vous demande de respecter une minute de silence

Mesdames, Messieurs, chers amis

Je tiens à vous remercier à vous toutes et tous pour votre présence à notre assemblée générale annuelle. C'est pour moi, comme chaque année, un grand plaisir de vous retrouver et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom du comité régional du Grandest.

Mes remerciements également à Allan ABDELFAZI président du CD88, qui a tout mis en œuvre pour nous recevoir ici dans cet hôtel.

Je sais que, pour certains, il n'a pas été facile de se libérer : notre travail et notre vie familiale nous imposent de nombreuses obligations. Je les remercie d'autant plus de l'effort qu'ils ont consenti pour participer à cette réunion.

L'année 2023 a été une année de joie mais aussi de tristesse. Le décès de notre collègue et ami, Emile SCHWARTZ laisse un vide dans nos instances, que ce soit départementale ou régionale. Emile était avec Christiane Glé responsable de la commission d'arbitrage régionale. Toujours disponible lorsque nous avons besoin de lui et toujours prêt à rendre service. La maladie aura été plus forte que lui. Il s'est éteint le jour de son 71^{ème} anniversaire. Il restera dans nos mémoires et dans notre cœur.

Après la tristesse, la joie.

2023 est l'année du triomphe. Le 1^{er} CDF de tir de précision Junior qui s'est déroulé à Nevers a vu le sacre de Killian SCHARTNER, licencié au club du Val de Guéblange, et qui participait sous les couleurs du comité régional du GRAND-EST, en remportant le titre suprême de champion de France.

Fin août à Quimper, 2^{ème} titre suprême. Cette fois-ci au CDF Individuel senior féminin. Aurélie SALINGUE, licenciée au club de Boulay, participait également sous les couleurs du comité régional du GRAND-EST. Après une finale disputée contre la grande favorite Cindy Peyrot, Aurélie n'a rien lâché et a remporté ce titre tant convoité. 2 titres de champion de France, pour la Région GRAND-EST. Un grand bravo à nos 2 champions.

Aurélie est parmi nous et nous la remercions d'avoir accepté notre invitation.

Quant à Killian, il participe ce week-end au stage inter-région à Douai et ne peut donc pas être avec nous.

Après ces CDF, place à nos jeunes avec la victoire du trophée des Pépites.

GROSJEAN Manon – PIERSON Angélique – HACHE Léo – REALI Kylian – JAMIN Adrien – SAINTPERE Sean – AMBROISE Nuno – BEDJOU Killian et VOIRGARD Loïc. Tous issus du centre régional du GE, ils ont su mettre en pratique tout ce que les entraîneurs du centre leur apprennent tout au long de l'année.

Le championnat de Monde junior en Thaïlande. Adrien JAMIN a terminé avec ses partenaires sur la 2^{ème} marche du Podium en remportant la médaille d'argent. Vice-champion du monde ! Bravo à lui en espérant que d'autres sélections suivront dans l'avenir.

Nous pouvons être fiers de nos jeunes et nous constatons que tout le travail fait par nos entraîneurs du centre régional porte ses fruits. A cet effet nous tenons à les remercier.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Un immense merci à Mme SARRO Ludivine, MM. BADER Philippe, BENDIDOU Farid, FRAPIER Pascal, KLEIN Michel, KNADEN Florian, SARRO Didier, STIEVENART Didier et notre CTFR MACHNIK Frédéric qui dirige se centre de main de maitre.

Il ne faut pas oublier de remercier l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps dans la vie des associations. Le Sport est un élément important de notre épanouissement. Les bienfaits du Sport pour toutes les générations ne sont plus à démontrer.

Pour terminer la séance, nous marquerons la fin de notre réunion d'une note conviviale par un repas pris en commun.

La fin de l'année est proche et avec elle, les souhaits et les vœux qui l'accompagnent. Aussi je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2024. Qu'elle vous garde surtout en excellente santé.

Vive la Pétanque que nous aimons tous, solidaire et fraternelle.

Merci de votre écoute et prenez soin de vous !

Rapport moral et d'activités

Depuis l'AG du 10.12.2022 à Troyes :

Du 15 au 17.12.2022 : congrès national à Evian

Du 02 au 18.01.2023 : déplacement à la Martinique et Guadeloupe avec la commission d'Outre-Mer de la fédération où des formations et examen ont été donné pour les arbitres, le tronc commun, les BF1 et BF2. Formation pour Geslico et gestion concours et tenue de table de marque. Réunion également avec les clubs de ces îles.

Le 28.01.2023 à St Avold : formation de discipline organisée par le comité régional et animé par le responsable de la commission de discipline de la FFPJP et du directeur administratif et financier de la fédération. 2 comités n'ont pas participé ce qui est regrettable.

Les 03 et 04 Mars 2023 : Conseil National à Marseille

Les 09 et 10 Juin : réunion du CODIR FFPJP à Marseille

Le 09.09.2023 : Réunion du comité directeur du CR Grandest à Metz.

Les 29 et 30 septembre 2023 : Conseil National à Marseille

Du 02 au 04 Novembre 2023 : réunion du CODIR FFPJP à Chomerac (07)

Présence sur tous les championnats régionaux (sauf le DJP).

ETAT DES LICENCES DU GRANDEST (tableau remis à chaque participant)

16001 licences en 2022

16873 licences en 2023

Augmentation de 872 licences

CD08 : 1792 (1607 en 2022)

CD10 : 646 (595 en 2022)

CD 51 : 1185 (1043 en 2022)

CD52 : 353 (286 en 2022)

CD54 : 2361 (2231 en 2022)

CD55 : 550 (535 en 2022)

CD57 : 5016 (4978 en 2022)

CD67 : 2127 (2130 en 2022)

Inscrit au registre des Associations - Tribunal Judiciaire de Metz: Volume 174 – Folio 24

Identifiant Siren : 450 141 494 - Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

CD68 : 1201 (1042 en 2022)

CD88 : 1642 (1554 en 2022)

Tous les comités voient leur effectif augmenter à l'exception du comité du Bas Rhin (-3 unités)

Rapports des Commissions

COMMISSION JEUNES (STIEVENART Didier)

Tout d'abord, une pensée pour nos éducateurs disparus et à toutes celles et ceux qui travaillent pour l'avenir de nos jeunes et qui nous reçoivent dans la joie et la convivialité. Cette année est exceptionnelle au vu des résultats. Le centre d'entraînement apporte beaucoup à nos jeunes, preuve en est par les titres et les résultats : champion de France de Tir de précision, deux équipes en quart de finale du France sans compter certaines équipes dans la coupe de l'avenir (¼ de finale et finaliste)

Vainqueur du Trophée des Pépites face aux meilleurs jeunes de toutes les régions, les nationaux dans lesquels certains de nos jeunes se distinguent et bien sur les sélections en stage et collectif France, la sélection d'Adrien Jamin pour le championnat du monde à Bangkok et le titre de vice-champion du monde.

Suite aux sélections départementales, la sélection régionale a eu lieu le 11 novembre 2023 et nous avons pu constater un niveau très relevé qui présage du meilleur pour la suite. Merci au comité régional et à son CTFR, à l'encadrement du CREGE, sans oublier les éducateurs, entraîneurs, les départements, les clubs et surtout les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Nous avons constaté qu'il y avait beaucoup de jeunes licenciés mais peu ont participé au championnat régional triplette ainsi qu'à celui de leur département.

Que dire du CDC et CRC jeunes malgré la possibilité de réaliser des ententes à 5 clubs.

La commission jeune doit absolument pallier au problème en proposant aux jeunes un championnat sur et en dehors de leur département.

Des nationaux jeunes ont eu lieu dans notre région, Mulhouse et Raon l'Etape grâce à la motivation des divers présidents et leurs bénévoles, un grand merci à eux.

Nous avons proposé 8 jeunes dans les différentes catégories concernant le stage inter-régions pour éventuellement le collectif France. Toutes et tous ont été retenus suite au succès du Trophée des Pépites.

Suite aux problèmes rencontrés lors des déplacements des jeunes sur les différentes compétitions, une charte a été écrite et qui devra être signée par les parents. Cette charte pourra aussi être adoptée dans les départements et clubs.

FORMATION ET RECYCLAGE TRONC COMMUN ET BF1 (Didier STIEVENART)

En ce qui concerne les formations et examen du tronc commun, il y avait 25 candidats. Tous l'ont obtenu et ils peuvent se diriger vers les formations éducateur et arbitre.

Pour la formation éducateur, au vu du nombre de candidats, nous privilégions 2 week-end, le 6 et 7 janvier 2024 et 12 et 13 janvier avec examen le 20 janvier à Saint Avold pour toutes ces dates.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

COMMISSION ARBITRAGE (GLE Christiane)

L'année 2023 se terminant, elle ressemble de près à la saison 2022, mais avec en plus une lassitude plus prononcée au niveau du corps arbitral, qui ne cesse de jouer au gendarme pour les tenues, les cigarettes autant électronique que normale, et ce fléau qu'est l'alcool qui ne cesse de croître.

Quand pourrons nous à nouveau arbitrer de belles parties comme d'antan.

Pour les candidats au niveau régional, il n'y en a qu'un pour l'instant du CD 67.

La formation est assurée par Daniel Lantsoght formateur agréé FFPJP.

Au niveau départemental les candidats sont 5.

Nous ne pouvons que regretter les changements et modifications du règlement d'année en année, où beaucoup d'arbitres ont du mal à s'adapter et interpréter. Ce qui provoque des discussions sur le terrain lors des concours. Je pense que lors des séminaires, les personnes qui dispensent les formations devraient être au top et sans faille afin d'éviter des quiproquos par la suite sur les terrains lors des concours, comme par exemple le but lancé le long de la ligne.

Candidats à l'examen régional 2023

Mme GOBANCE Nathalie (51) – reçue

MAURER Alain (68) – reçu

DODIN Kévin (68) – reçu

Les candidats reçus ont passé leur pratique sur les championnats régionaux de cette année. 2 ont donné entière satisfaction et leur examen est validé.

Le 3ème au vu de son comportement envers les dirigeants et officiels sur les championnats régionaux à Illzach, s'est vu ajourné son examen. Et devait repasser la pratique en 2024.

N'ayant pas eu satisfaction auprès de la CNA, suite à son courrier, cet arbitre a démissionné.

CALENDRIER - COUPES – CHAMPIONNATS :

Notre assemblée générale est comme chaque année l'heure de faire tous nos bilans et notamment les résultats de nos compétitions.

Voici donc les différents palmarès 2023.

PALMARES DES CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023:

- Triplette séniors masculin :
 - o Masson Joël – Delpy Yannick – Coquelet Jean – CD08 – Fanny Carolomacérienne.
- Doublette séniors masculin :
 - o Fabretti Olivier – Hollard Francky – CD54 – Mancieulles
- Tête à tête séniors masculin :
 - o Pfeffer Jean – CD67 – CB Strasbourg.
- Triplette séniors féminin :
 - o Clément Morgane – Heit Anne – Hail Sylvie – CD67 – CB Strasbourg.
- Doublette séniors féminin :
 - o Jan Cassandra – Thiriott Jessica – CD54 – Pagny sur Moselle.
- Tête à tête séniors féminin :

Inscrit au registre des Associations - Tribunal Judiciaire de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494 - Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

- o Salingue Aurélie – CD57 – Boulay.
- Triplette vétérans :
 - o Pispico Tony – Lagarde Patrice – Mikula Zdislaw – CD57 – Freyming Sainte Barbe.
- Triplette promotion :
 - o Hemmerlin David – Dechartres André – Rebeyrolle Yannick – CD68 – Illzach.
- Doublette mixte
 - o Kuhn Véronique – Pispico Tony – CD57 – Freyming Sainte Barbe.
- Triplette mixte : Magnez Maeva – Laurent Frédéric – Besonhez Alexandre – CD08 – Fanny Revinoise.
- Triplette provençal :
 - o Eichelberger Julien – Nunes Jérôme – Thiriot Sébastien – CD54 – PC Pont à Mousson.
- Doublette provençal :
 - o Messaoud Steve – Siabdallah Mouhassen – CD57 – La Max.
- Triplettes jeunes :
 - o Junior :
 - Saintpère Sean – Jacques Demuth Melvin – Pierson Angéline – CD08.
 - o Cadet :
 - Ambroise Nuno – Bedjou Killian – Kenner Wetta Killian – CD57 (doublé 2022/2023).
 - o Benjamin / minime :
 - Reali Kilyan – Lombardo Lorenzo – Briswalter Nathan – CD68.
- Tir de précision masculin : Lohmann Jean Noël – CD57 – Boulay.
- Tir de précision féminin : Piquard Maëlle – CD88 – Pétanque Rambuvetaise.
- Tir de précision juniors : Schartner Killian – CD57 – Le Val de Guéblange.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023:

Palmarès à partir des 8^{ème} de finales.

- Triplette masculin à Perpignan:
 - o Plus d'équipe après les 16^{ème}.
- Triplette Féminin à Perpignan:
 - o ¼ de finale :
 - Baltz Sandrine – Baltz Amélie – Demauljean Aurélie - CD88.
 - o 8^{ème} de finale :
 - Lagarde Virginie - Weislinger Marjolaine - Salingue Aurélie - CD57.
 - Tassera Justine - Manka Myriam - Eraste Sylvia - CD68.
- Doublette mixte à Soustou:
 - o 8^{ème} de finale.
 - Guimarrès FERNANDES Mélanie - Barré Romain - CD08.
- Triplette Jeu Provençal à Balma:
 - o Plus d'équipe après les 32^{ème}.
- Tir de précision féminin à Flamanville:
 - o ¼ de finale :
 - Salingue Aurélie – CD57.
 - Piquard Malle – CD88.

Inscrit au registre des Associations - Tribunal Judiciaire de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494 - Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Tir de précision masculin à Flamanville:

¼ de finale : Lohmann Jean Noël

Triplette vétérans à Flamanville:

½ Finaliste : Marano Jean Claude – Carbillet Fabrice – Tugend Pascal – CD57.

Triplette Promotion à Flamanville:

¼ finaliste : Gutknecht Anthony – Masson Florian – Demoulin Eric – CD68.

Triplette mixte à Douai :

8^{ème} de finale : Magnez Maeva – Laurent Frédéric – Besonhez Alexandre – CD08

Doublette Senior Féminin à Auxerre:

Plus d'équipe après les 16^{ème}.

Tête à Tête masculin à Auxerre:

Plus d'équipe après les 16^{ème}.

Triplettes jeunes à Nevers.

Juniors : ¼ finaliste : Puchot Thibault – Schartner Killian – Barbier Lucie – CD57.

Juniors : 8^{ème} finaliste : Jamin Adrien - Jamin Mathéo - Renaux Gerardot Sohane – CD08.

Cadet: ¼ finaliste : Grosjean Manon – Frapier Mathys – Bazin Samuel – CD88.

Minime:

Plus d'équipe Grand-Est après les 16^{ème}.

Tir de précision Juniors :

Champion de France : Schartner Killian – CD57

Doublette senior masculin à Quimper:

8^{ème} de finale : Machnik Frédéric – Gasparini Matthieu – CD57.

Tête à Tête féminin à Quimper:

Championne de France : Salingue Aurélie – CD57.

8^{ème} de finale : Max Camille – CD57.

Doublette Jeu Provençal à Briançon:

Plus d'équipe Grand-Est après les 32^{ème}.

CRC 2023 : COMMISSION TERRITORIALE LORRAINE

Poule 1A - Open

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	BOUXIERES AUX DAMES	19
2	COMMERCY	18
3	THEDING	16
4	CONTREXEVILLE	15
5	BAINVILLE / MADON	14
6	STENAY	13
7	ERIZE SAINT DIZIER	9
8	GCM EPINAL	8

Inscrit au registre des Associations - Tribunal Judiciaire de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494 - Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Poule 1B - Open

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	THIONVILLE	21
2	SAINT MIHIEL	17
3	SAINT DIE DES VOSGES	15
4	GARI LUNEVILLE	15
5	METZ SABLON	12
6	RAON L'ETAPE	12
7	BAR LE DUC	12
8	JARNY	8

Finale Thionville / Bouxières = Victoire de Thionville ➔ CNC 2024.

Féminin

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	BOULAY	18
2	SAINT MIHIEL	18
3	BOUXIERE AUX DAMES	16
4	SAINT DIE	15
5	DOMBASLE	14
6	LA TRIPLETTE JEANNE D'ARC	11
7	PAGNY SUR MOSELLE	10
8	SAINT MICHEL	10

Boulay ➔ CNC 2024.

Vétéran

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	SAINT MIHIEL	21
2	BAR LE DUC	17
3	ANP NANCY	16
4	METZ SABLON	15
5	STIRING COULEE VERTE	14
6	NEUVES MAISONS	13
7	FLORANGE	9
8	NEUFCHATEAU	7

Provençal division 1

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	PONT A MOUSSON	13
2	SAINT MIHIEL	11
3	COLMAR STENAY	11
4	DOMBASLE	11
5	ST ETIENNE/REMIREMONT	9
6	MAIZIERES/METZ	5

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Provençal division 2A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	THIONVILLE	15
2	AYDOILLES	11
3	MIRECOURT	11
4	EPINAL	9
5	LANEUVILLE	9
6	ILLZACH	5

Provençal division 2B

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	FALCK	10
2	FORBACK CREUTZBERG	10
3	GARI LUNEVILLE	10
4	RAON L'ETAPE	6
5	THAON LES VOSGES	2

COMMISSION TERRITORIALE ALSACE

Poule 1A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	PC RHIN	21
2	ALTORF	17
3	WITTELSHEIM	15
4	BIESHEIM	13
5	GAMBSHEIM	13
6	ILLZACH 3	12
7	OBERNAY	11
8	BARR	9

Poule 1B

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	LA WANTZENAU	19
2	HATTEN	16
3	BOULE 2000	15
4	ILLZACH	14
5	COLMAR	13
6	LA BOULE DE BART'	13
7	KRONENBOURG	11
8	KALTENHOUSE	11

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Féminin

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	CB STRASBOURG	18
2	ILLZACH 3	16
3	LA WANTZENAU	15
4	COLMAR	14
5	ILLZACH 2	9
6	KALTENHOUSE	8
7	ERSTEIN	8
8	SCHWEIGHOUSE	8

Vétéran division 1A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	COLMAR	21
2	SCHWEIGHOUSE	19
3	ILLZACH 2	16
4	ERSTEIN	15
5	MPSL	13
6	MUDOLSHEIM	12
7	MUNSTER	9
8	BARR	7

Vétéran division 1B

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	CB STRASBOURG	21
2	ILLZACH 1	19
3	ISSENHEIM	15
4	FESSENHEIM	14
5	LA WANTZENAU	12
6	RODHIA	12
7	KRONENBOURG	11
8	OBERHAUSBERGEN	8

COMMISSION TERRITORIALE CHAMPAGNE – ARDENNES

Poule 1A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	MANCHESTER PETANQUE	19
2	FANNY REVINOISE 1	19
3	FANNY RETHELOISE	14
4	MJEP CORMONTREUIL	13
5	FOYER ROMILLY 2	13
6	COCHONNET MONTMIRAILAIS	13
7	BOULE MAIZIERONNE	12
8	AB CHAUMONT	9

Inscrit au registre des Associations - Tribunal Judiciaire de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494 - Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Poule 1B

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	FOYER ROMILLY 1	21
2	BOUCHON D'ESSEY	17
3	COCHONNET RIMOGNEUSE	15
4	REIMS 3 FONTAINES	15
5	ESCAL WITRY LES REIMS	13
6	SAINT JEAN PETANQUE	12
7	FANNY REVINOISE 2	12
8	CONCORDE INDEPENDANTE	0

Finale

FOYER ROMILLY 1 / MANCHESTER PETANQUE : 24 - 12

Féminin

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	FANNY RETHELOISE	19
2	MANCHESTER PETANQUE	19
3	REIMS 3 FONTAINES	17
4	BOUCHON D'ESSEY	17
5	LA RIMOGNEUSE 1	13
6	MESNIL SUR OGER PETANQUE	11
7	LA RIMOGNEUSE 2	9
8	LA CONCORDE INDEPENDANTE	7

Vétéran

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	BOUCHON D'ESSEY	21
2	FANNY CAROLOMACERIENNE	17
3	FANNY REVINOISE	16
4	ESCAL WITRY LES REIMS	15
5	COCHONNET BARAQUIN	14
6	COCHONNET MONTMIRAILLAIS	10
7	SAINT JEAN PETANQUE	10
8	BOULE SEDANAISE	9

Finale Régionale CRC vétéran :

Saint Mihiel et Charleville Mézières qualifiés pour la finale CNC.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

CRC JEUNES

Benjamins / Minimes Groupe A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	SAINT MIHIEL 1	8
2	BOULE MAIZIERONNE	7
3	SAINT MIHIEL 3	6
4	SAINT MIHIEL 2	3

Benjamins / Minimes Groupe B

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	ILLZACH 1	12
2	ECOLE STURNI	10
3	VAL DE GUEBLANGE	8
4	ILLZACH 2	6
5	ELOYES	0

Cadets Groupe A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	BOULE MAIZIERONNE	6
2	ST MIHIEL-ERIZE-ST DIZIER	4
3	ELOYES	0

Cadets Groupe B

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	ECOLE STURNI	6
2	VAL DE GUEBLANGE - WOUSTWILLER	4
3	VAL DE GUEBLANGE	0

Juniors

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	BOULE MAIZIERONNE	11
2	ILLZACH	10
3	VAL DE GUEBLANGE - ROSSELANGE	9
4	VAL DE GUEBLANGE	6
5	ELOYES	0

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

CNC 2023 :

Open Division 1 - Pas de club Grand-Est dans cette division.

Open Division 2A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	FEUQUIERES (80)	21
2	STRASBOURG (67)	17
3	RAMBERVILLERS (88)	15
4	LOMME (59)	13
5	GAMBSHEIM (67)	13
6	POURRU SAINT REMY (08)	12
7	HAVELUY (59)	12
8	PONT-A-MOUSSON (54)	9

PONT-A-MOUSSON relégué en CNC 3

Open Division 3A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	DUNKERQUE (59)	19
2	BEAUVAIS (60)	19
3	HENIN BEAUMONT (62)	17
4	BURBURE (62)	15
5	BLANGY SUR BRESLE (76)	13
6	CHALONS EN CHAMPAGNE (51)	13
7	BACHANT (59)	9
8	STENAY (55) FORFAIT GENERAL	0

CHALONS EN CHAMPAGNE relégué CRC.

Open Division 3B

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	FREYMING SAINTE BARBE (57)	21
2	COLMAR (68)	17
3	ILLZACH (68)	15
4	SAINT MIHIEL (55)	15
5	BAR LE DUC (55)	14
6	STRASBOURG 2 (67)	12
7	SAINT LOUIS (68)	11
8	DAMPARIS (39) FORFAIT GENERAL	0

FREYMING SAINTE BARBE accède en CNC 2

STRASBOURG 2 et SAINT LOUIS relégués en CRC

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Open Division 3D

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	GENNEVILIER (92)	20
2	AUBERGENVILLE (78)	19
3	LE MEE (77)	15
4	AMFREVILLE (76)	15
5	GRAINVILLE (76)	13
6	SALBRIS (41)	11
7	MESNIL SUR OGER (51)	10
8	PACE (61)	9

MESNIL SUR OGER relégué en CRC

Féminin Division 1A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	QUETIGNY (21)	19
2	BRON TERRAILLON (69)	18
3	RUMILLY (74)	17
4	AMIENS (80)	16
5	POURU SAINT REMY (08)	13
6	ILLZACH (68)	12
7	PAVILLON SOUS BOIS (93)	9
8	BOURBON LANCY (71)	8

ILLZACH relégué en CNCF-2

Féminin Division 2A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	BURBURE (62)	14
2	FEUQUIERES (80)	13
3	NEUILLY PLAISANCE (93)	11
4	MARCK (62)	10
5	CHALONS EN CHAMPAGNE (51)	7
6	HENIN-BEAUMONT (62)	5

CHALONS EN CHAMPAGNE relégué en CRC

Féminin Division 2B

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	RAMBERVILLERS (88)	15
2	ESSOYES (10)	15
3	VENAREY LES LAUMES (21)	13
4	PONT A MOUSSON (54)	13
5	COLMAR (68)	12
6	PAGNY SUR MOSELLE (54)	10
7	STENAY (55)	6

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

RAMBERVILLERS accède en CNCF 1

COLMAR / PAGNY SUR MOSELLE / STENAY relégués en CRC

Vétéran groupe 1

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	MOIRANS (38)	8
2	LODEVE (34)	7
3	DIJON (21)	5
4	SAINT MIHIEL (55)	4

Vétéran groupe 4

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	ORANGE (84)	9
2	CHARLEVILLE MEZIERES (08)	6
3	LES SABLES D'OLONNE (85)	5
4	BISCARROSSE (40)	4

¼ DE FINALE : CHARLEVILLE MEZIERES (08) Vs LAUDUN (30) = 6 à 24.

Provençal groupe 1

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	RILHAC RANCON (87)	9
2	LATTES 1 (34)	7
3	BELLERIVE SUR ALLIER (03)	5
4	PONT A MOUSSON (54)	3

Minimes groupe 3

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	FUVEAU (13)	9
2	CASTELGINEST (31)	7
3	ROMANS (26)	5
4	SAINT MIHIEL (55)	3

Cadets groupe A

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	FUVEAU (13)	9
2	MARMANDES (47)	7
3	MAIZIERES LA GRANDE PARROISE (10)	5
4	HERBLAY (95)	3

Juniors groupe II

CLASSEMENT	CLUB	POINTS
1	AUMALE (76)	9
2	POINTIS DE RIVIERE (31)	7
3	ENTENTE (77)	5
4	ILLZACH (68)	3

Inscrit au registre des Associations - Tribunal Judiciaire de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494 - Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

TROPHEE DES PEPITES : Grand-Est vainqueur

L'EQUIPE :

HACHE Léo

REALI Kilyan

GROSJEAN Manon

AMBROISE Nuno

BEDJOU Killian

VOIRGARD Loïc

PIERSON Angéline

JAMIN Adrien

SAINTPERE Sean

LES COACH :

FARID BENDIDOU

DIDIER STIEVENART

FLORIAN KNADEN

FRAPIER PASCAL

Félicitations aux joueuses et joueurs ainsi qu'à l'équipe encadrante.

Défi-Point Les 10 meilleur[s] joueur[s]				Défi-Tir Les 10 meilleur[s] joueur[s]			
Place	PRENOM	NOM	EQUIPE	Place	PRENOM	NOM	EQUIPE
1	Maë	Grataloup Colly	Auvergne Rhone Alpes 1	1	Samir	Comez Rahall	Occitanie 1
2	Iban	Oguinena	Nouvelle Aquitaine 1	2	Usandru	Fournier	Corse
3	Ezekiel	Cortes	Provence Alpes Côte D'Azur	3	Malo	Dromard	Bourgogne Franche Comté
4	Nathan	Briols	Occitanie 2	4	Zoran	Martinoff	Normandie
5	Alicia	Damez	Hauts de France	5	Riley	Micio	Ile de France
6	Alexandre	Nouveau	Corse	6	Zayshen	Hellrick	Nouvelle Aquitaine 1
7	Léo	Hache	Grand Est	7	Leny	Merigaud	Centre Val de Loire
8	Omar	Hassani	Occitanie 1	8	Kilyan	Real	Grand Est
9	Lina	Boulhol	Centre Val de Loire	9	Ruben	Vaysettes	Occitanie 2
10	Sarah	Maquineau	Pays de la Loire	10	Joan	Autier	Nouvelle Aquitaine 2

Défi Point = Léo Hache 7^{ème} / Défi Tir = Kilyan Réali 8^{ème}.

Défi-Point Les 10 meilleur[s] joueur[s]				Défi-Tir Les 10 meilleur[s] joueur[s]			
Place	PRENOM	NOM	EQUIPE	Place	PRENOM	NOM	EQUIPE
1	Malone	Giraud	Auvergne Rhone Alpes 2	1	Dylan	Rayne Langlade	Occitanie 1
2	Pierre	Metrau	Nouvelle Aquitaine 2	2	Sacha	Jacquet	Centre Val de Loire
3	Roxane	Croquefer	Nouvelle Aquitaine 1	3	Mathéo	Peys Santos	Nouvelle Aquitaine 1
4	Louis	Beguey	Nouvelle Aquitaine 1	4	Nuno	Ambroise	Grand Est
5	Mae	Dehys	Centre Val de Loire	5	Ilan	Roquain	Centre Val de Loire
6	Swany	Guitier	Pays de la Loire	6	Noïhan	Anquetil	Normandie
7	Jimmy	Marcouf	Occitanie 2	7	Enzo	Deswarte	Hauts de France
8	Lina	Delage	Nouvelle Aquitaine 2	8	Malone	Zozaire	Nouvelle Aquitaine 2
9	Noé	Ysabeth	Normandie	9	Kylan	Percot	Pays de la Loire
10	Eléa	Linares	Occitanie 1	10	Léo	Pirraud	Auvergne Rhone Alpes 1
					Kilyan	Bedjou	Grand Est

Défi Point = Pas dans les 10 / Défi Tir = Nuno Ambroise 4^{ème} – Kilyan Bedjou 10^{ème}.

Inscrit au registre des Associations - Tribunal Judiciaire de Metz: Volume 174 – Folio 24
Identifiant Siren : 450 141 494 - Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00028

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

RESULTATS PROVISOIRES DEFI-POINT ET DEFI-TIR JUNIOR							
Défi-Point Les 10 meilleur[e]s joueur[se]s				Défi-Tir Les 10 meilleur[e]s joueur[se]s			
Place	PRENOM	NOM	EQUIPE	Place	PRENOM	PRENOM	EQUIPE
1	Lorenzo	Debard	Occitanie 1	1	Jason	Giraud	Auvergne Rhone Alpes 2
2	Kelly	Fichet	Centre Val de Loire	2	Florian	Casile	Nouvelle Aquitaine 1
3	Tom	Berthe	Pays de la Loire	3	Andssy	Hut	Ile de France
4	Brooklyn	Delchambre	Provence Alpes Côte d'Azur	4	Noah	Breton	Occitanie 1
5	Florian	Chaput	Corse	5	Adrien	Jamin	Grand Est
6	Pauline	Reguenga	Nouvelle Aquitaine 1	6	David	Charpentier	Nouvelle Aquitaine 1
7	Maelys	Pinto	Nouvelle Aquitaine 2	7	Valentin	Moucholi	Bretagne
8	Jordan	Bonnaure	Auvergne Rhone Alpes 2	8	Florian	Fanucci	Corse
9	Nathan	Baudon	Hauts de France	9	Donovan	Gutton-reinhart	Auvergne Rhone Alpes 1
10	Yanis	Coquillon	Bretagne	10	Mathis	Merlin	Auvergne Rhone Alpes 2
					Lou	Labarthe	Occitanie 2

Défi Point = Pas dans les 10 / Défi Tir = Adrien Jamin 5^{ème}.

COUPE DU GRANDEST

Cadrage	
CLUB	CLUB
MONTIER EN DER CD52	FANNY REVINOISE CD08
BOUCHON D'ESSOYES CD10	PC SAINT MARTIN COLMAR CD68
EPINAL LA VIERGE CD88	OFFICE
FREYMING SAINTE BARBE CD57	OFFICE
CB STRASBOURGEOIS CD67	FORFAIT
SAINT JEAN PETANQUE CD51	OFFICE
SAINT MIHIEL CD55	OFFICE
MANCIEULLES CD54	OFFICE

Tirage 1/4 de Finale	
CLUB	CLUB
MANCIEULLES CD54	FREYMING SAINTE BARBE CD57
CB STRASBOURGEOIS CD67 (forfait)	FANNY REVINOISE CD08
EPINAL LA VIERGE CD88	SAINT MIHIEL CD55
SAINT JEAN PETANQUE CD51	PC SAINT MARTIN COLMAR CD68

Tirage 1/2 Finale	
CLUB	CLUB
FREYMING SAINTE BARBE CD57	SAINT MIHIEL CD55
FANNY REVINOISE CD08	PC SAINT MARTIN COLMAR CD68

Finale	
CLUB	CLUB
FANNY REVINOISE CD08	SAINT MIHIEL CD55

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

COUPE DE FRANCE 2022 / 2023 :

Rambervillers (CD88) perd en 32^{ème} de finale contre Le Mee (CD77).

Saint Mihiel (CD55) perd en 16^{ème} de finale contre Rumilly (CD74).

Félicitations à ces 2 clubs pour leur parcours.

COUPE DE FRANCE 2023 / 2024 :

Résultats 1^{er} tour de zone :

RAMBERVILLERS (88)	METZ (57)	G	P
EPINAL-GCM (88)	FREYMING SAINTE BARBE (57)	P	G
LAON- QC-MR (02)	BAR SUR AUBE (10)	G	P
PONT A MOUSSON (54)	EPINAL-PCV (88)	G	P
RIMOGNE (08)	MONTDIDIER (80)	G	P
CONTREXÉVILLE (88)	THIONVILLE (57)	P	G
VERDUN (55)	ESSOYES (10)	P	G
MONTIER EN DER (52)	MANCIEULLES (54)	P	G
ARS SUR MOSELLE (57)	BOUXIERES AUX DAMES (54)	G	P
LA MAXE (57)	NEUVES MAISONS (54)	G	P
CHALONS EN CHAMPAGNE - SJP (51)	SAINT MIHIEL (55)	G	P
CHALONS EN CHAMPAGNE- ABC (51)	WAMBRECHIES (59)	P	G
COMMERCY (55)	Office		
REVIN (08)	Office		
LA WANTZENAU (67)	ILLZACH (68)	G	P
OBERNAI (67)	BESANCON (25)	G	P
COLMAR ST-MARTIN (68)	STRASBOURG - PETANCAIR'S (67)	G	P
CHAMPVANS (39)	STRASBOURG - CB (67)	P	G
GAMBSHEIM (67)	Office		
MULHOUSE -B2000 (68)	Office		

Résultats 2^{ème} tour de zone :

ESSOYES (10)	CHALONS EN CHAMPAGNE - SJP (51)	G	P
MANCIEULLES (54)	LA MAXE (57)	P	G
ARS SUR MOSELLE (57)	RAMBERVILLERS (88)	P	G
BOUSIES (59)	REVIN (08)	P	G
THIONVILLE (57)	PONT A MOUSSON (54)	G	P
FREYMING SAINTE BARBE (57)	COMMERCY (55)	G	P
LA CHAPELLE D'ARMENTIERES (59)	RIMOGNE (08)	P	G
L'ETOILE (39)	LA WANTZENAU (67)	P	G
VALDOIE (90)	GAMBSHEIM (67)	P	G
STRASBOURG - CB (67)	LE RUSSEY (25)	P	G
MONT SOUS VAUDREY (39)	COLMAR ST-MARTIN (68)	P	G
MULHOUSE -B2000 (68)	OBERNAI (67)	P	G

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Tirage du 3^{ème} tour de zone (en cours au jour de l'assemblée).

LA MAXE (57)	ESSOYES (10)
RAMBERVILLERS (88)	LAON- QC-MR (02)
REVIN (08)	FREYMING SAINTE BARBE (57)
RIMOGNE (08)	FEUQUIERES EN VIMEU (80)
RONCHIN (59)	THIONVILLE (57)
COLMAR ST-MARTIN (68)	LE RUSSEY (25)
OBERNAI (67)	MARNAY (71)
GAMBSHEIM (67)	ST CLAUDE (39)
LA WANTZENAU (67)	QUETIGNY (21)

Restent qualifiés pour les 1/32eme de finale :

Obernai (67)

Freyming Sainte Barbe (57)

La Maxe (57)

CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 :

Répartition des équipes qualifiées par CD :

Championnat	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88	Nbre éq.
Trip Masculin	3	3	4	2	4	1	6	3	3	3	32
Doub Maculin	3	2	4	1	4	1	6	4	3	4	32
Trip Promotion	3	2	3	1	4	1	8	4	2	4	32
TT Masculin	4	2	3	1	4	1	6	4	3	4	32
Trip Féminin	3	3	2	3	4	2	5	4	3	3	32
Doub Féminin	3	3	3	1	5	2	5	3	3	4	32
TT Féminin	4	3	3	1	5	1	5	3	3	4	32
Doub mixte	4	2	3	2	4	1	5	4	3	4	32
Trip Vétéran	3	2	3	2	4	1	5	5	3	4	32
Doub JP	1	0	0	0	7	2	9	3	3	7	32
Trip JP	1	0	0	1	6	3	9	3	3	6	32
Trip mixte	3	2	3	2	5	1	6	4	3	3	32
Tir Junior masc	2	2	2	2	4	0	5	2	2	3	24
Tir Junior fem	2	2	2	2	4	0	5	2	2	3	24
Trip Junior	3	2	2	1	4	2	7	4	3	4	32
Trip Cadet	3	2	2	1	4	2	7	4	3	4	32
Trip Minime	3	2	2	1	4	2	7	4	3	4	32

En vert les organisateurs.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

CALENDRIER CHAMPIONNATS REGIONAUX 2024 :

VENDREDI 17 MAI : CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE VETERAN.

[CD52 : Langres](#)

SAMEDI 18 MAI : CHAMPIONNAT REGIONAL DOUBLETTE MIXTE.

[CD52 : Langres](#)

DIMANCHE 19 MAI : CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE SENIOR / TRIPLETTE FEMININ.

[CD52 : Langres](#)

LUNDI 20 MAI : CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE MIXTE.

[CD52 : Langres](#)

SAMEDI 25 MAI : CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE PROMOTION / TRIPLETTE JEUNES / TIR DE PRECISION JUNIORS.

[CD57 : Boulay](#)

SAMEDI 1^{er} JUIN : CHAMPIONNAT REGIONAL DOUBLETTE SENIOR / TETE A TETE FEMININ.

[CD88 : Eloyes](#)

DIMANCHE 2 JUIN : CHAMPIONNAT REGIONAL DOUBLETTE FEMININ / TETE A TETE SENIOR.

[CD88 : Eloyes](#)

SAMEDI 8 DIMANCHE 9 JUIN : CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE JEU PROVENCAL.

[CD55 : Revigny sur Orvain.](#)

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 MAI : CHAMPIONNAT REGIONAL DOUBLETTE JEU PROVENCAL

[CD57 : Thionville.](#)

Pour terminer sur une dernière bonne nouvelle, l'ascension d'Adrien Jamin qui a participé au championnat du monde Jeune en Thaïlande et qui se hisse à la 2^{ème} marche du podium avec le titre de vice-champion du monde. Défaite en finale contre la thaïlande.

CRC PROVENCAL (Christopher INCATASCIATO)

Pour le CRC Provençal Christopher précise que pour 2024 18 clubs se sont engagés et que 7 ou 8 clubs ont postulé pour organiser.

Les groupes seront définis ultérieurement.

COMMISSION DE DISCIPLINE (Pascal DUCHENE)

Rapport de la commission de discipline :

La commission de discipline du Comité Régional du Grand Est s'est réunie 1 fois en 2023 depuis la dernière assemblée générale:

Le **18 février 2023** pour un appel contre une décision de la commission départementale des Vosges.

La commission a annulé la décision et jugeant l'affaire au fond a condamné l'appelant à trois mois de suspension de licence assortis du sursis, 30€ de pénalité pécuniaire et 100€ de frais de procédure au motif de tenue incorrecte à l'égard d'un joueur.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Un appel est en cours d'instruction contre une décision de la commission de discipline du Comité Départemental de la Moselle du 17 novembre 2023

Concernant la réglementation disciplinaire, diverses modifications de texte sont envisagées à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- possibilité de sanctions automatiques en cas d'absence aux championnats de France (plus de passage en discipline)
- suppression de la possibilité pour un jury de suspendre 30 jours
- suspension automatique dans les catégories 5 et 6

APPROBATION DES DIFFERENTS RAPPORTS DE COMMISSIONS

Des remarques : Néant

POUR : 167 voix ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Les rapports de commissions sont adoptés à : l'unanimité

RAPPORT DE TRAVAIL DU SALARIE : (Frédéric MACHNIK)

Frédéric ne peut être que satisfait des résultats obtenus par les jeunes du centre d'entraînement régional du Grand Est.

Les sélections réalisées dans tous les comités, les sélections régionales ont produit leur effet grâce à toute l'équipe des éducateurs et coaches.

Des résultats remarquables, Une équipe solide qui est sortie triomphante du trophée des Pépites.

La sélection inter-région qui se tiendra les 9 et 10 décembre à Douai (59) pour laquelle ont été retenus :

Espoirs Féminins: Angéliqua Pierson (08) Piquard Maelle (88)

Espoirs Masculins : Kylian Schartner (57)

Jeunes masculins : Adrien Jamin (08), Sean Saintpere (08)

Jeunes féminines : Manon Grosjean (88)

Suite à cette sélection ont été retenus pour le stage Espoirs qui se tiendra à Brive les 10 et 11 février 2024, En féminin Maelle Piquard et en Masculin Adrien Jamin.

De plus la Finale du circuit National Jeunes qui se tiendra à Grande Synthe (59) verra la sélection de Ambroise Nuno -57 et Bedjou Kyllian -57 en cadets et Adrien Adrien-08 en juniors.

CREGE :14 joueurs ont été retenus à l'issue de la sélection régionale. Ils rejoindront les 12 joueurs déjà retenus au terme de la saison écoulée.

Question de M. SARRO Didier.

Est-il possible d'appliquer pour les chpts régionaux jeunes le système suisse ?

Réponse : lors de la réunion du 08.12, le CR a décidé de mettre en application ce système qui est d'ailleurs préconisé par la commission des jeunes Fédérale.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

BILAN FINANCIER 2022 (Didier SCHMITT)

Bilan Récapitulatif

Solde en début d'exercice	183 471.68 €
Recettes de l'exercice	198 924.31 €
Dépenses de l'exercice	232 490.02 €
Total :	149 905.97 €
Déficit	-33 565.71 €

Les postes les plus importants de ce bilan :

En dépenses : Emploi du CTFR (50152 €) Championnats de France (66530 €) Championnats CR du Grand Est (30276 €) CREGE (10555 €)

En recettes Fonctionnement (100410 €) dont cotisations licences pour 81940 € et mutations pour 1910 €.

Rapport des vérificateurs aux comptes : M. BERNARD Jacques

Mesdames , Messieurs

Nous nous sommes réunis avec Mme la Présidente , Mr le trésorier
le 08 Décembre 2023 à Epinal.

Nous avons eu à notre disposition tous les documents de trésorerie concernant
l'exercice comptable 2023 et nous avons examiné par sondage ces éléments probants
justifiant les données contenues dans ces comptes .

Nous certifions que les comptes sont réguliers .

Nous n' avons pas d' autres observations à formuler sur la sincérité
des informations communiquées dans le rapport de gestion du Trésorier

Epinal

Le 09 Décembre 2023

BERNARD Jacques

Stienenart Didier .
Stienenart

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2023

POUR : 167 voix ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL 2024 (Didier SCHMITT)

Equilibré à 182 770.00 €

Pour 2025 et suite à la réunion du comité directeur du 8/12/2023 il sera proposé une augmentation de 2 € par licence quel que soit la catégorie.

Ainsi si l'on table sur 16000 licences en 2025 la recette complémentaire s'élèverait à $16000 \times 2 = 32000$ €

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

POUR : 167 voix ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Le Budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

Election partielle au comité directeur.

1 place était à pourvoir Suite au décès d'Emile SCHWARTZ.

4 CANDIDATURES RECUES:

M. HENRION Pascal du CD57 (non présent)

M. INCATASCIATO Christopher du CD57

M. JADOT Dominique du CD08

Mme PETIT Céline du CD52

1 place était à pourvoir, celle du médecin. Aucune candidature reçue. La place reste donc vacante.

Modification des règlements

REGLEMENT INTERIEUR CRC : CRC FEMININ

Application du nouveau règlement fédéral. Equipe féminine composée de 6 à 8 joueuses

REGLEMENT COUPE DU GRAND EST

Article 9 : Arbitrage – A Rajouter

Une indemnité de repas de 25.00€ sera versée par arbitre officiant ainsi qu'au délégué uniquement pour les repas qui ne seraient pas pris en charge par l'organisateur.

Ces montants sont éventuellement révisables chaque année.

MODIFICATION DU MODE DE SCRUTIN AUX PROCHAINES ELECTIONS DE 2024 :

ELECTIONS PAR LISTE BLOQUEE INTEGRALE. Modification des articles (voir diaporama)

Le Règlement intérieur sera modifié suite à la modification des statuts.

Modification du RI suite au changement de mode de scrutin

Article 5

Aussitôt après l'élection des membres du Comité Directeur ~~et de son Président~~ par l'Assemblée Générale, le Comité Directeur se réunit pour former son bureau comme il est dit à l'article 20 des statuts.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Article 14 - A – Elections / Généralités

~~Les candidatures au Comité Directeur du Comité Régional doivent être adressées au Président du Comité Régional avant la date fixée par le Comité Directeur précédant l'Assemblée générale électorale, par tout moyen à la convenance des candidats auxquels il appartiendrait, en cas de contestation, d'apporter la preuve que leur candidature a bien été envoyée dans les délais.~~

~~L'élection a lieu tel que défini à l'Article 11 des statuts. Les candidats seront inscrits sur les bulletins de vote, par ordre alphabétique, avec en face de chacun une seule mention : «candidat sortant» ou «nouveau candidat».~~

L'année officielle des élections, les Comités Départementaux devront obligatoirement avoir procédé à l'élection de leurs membres avant l'Assemblée Générale du Comité Régional.

Article 14 - A – Elections / Généralités

Les candidats devront se présenter sur des listes complètes de membres conformément à leurs statuts.

Le Comité Directeur doit comprendre au moins un médecin licencié et respecter la proportion de féminines telle que fixée à l'article L-131-8-II-2 du Code du Sport en tant qu'il demeure applicable aux comités départementaux et régionaux jusqu'au 01.01.2028 par la loi du 2 mars 2022.

- La présentation de listes incomplètes n'est pas autorisée.

- Le poste de médecin, spécialiste par définition, fait l'objet d'un collège spécifique, via une élection au scrutin plurinominal, en dehors de la liste des membres à élire au scrutin de liste bloquée.

A partir du nombre de membres du Comité Directeur mentionné dans vos statuts, il doit être prioritairement calculé la proportion minimale de sièges pour les personnes de chaque sexe sans pouvoir être inférieure à 25 % ET sans considération d'âge ni de toute autre condition d'éligibilité aux instances dirigeantes. En l'absence de candidat médecin, le poste est laissé vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

L'élection se fait, par vote secret, dans les conditions suivantes :

Si plusieurs listes complètes se présentent :

L'élection peut comporter deux tours.

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il lui est attribué l'intégralité des sièges.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés à l'issue de ce premier tour, il est procédé à un second tour pour lequel ne sont maintenues, dans le cas où plus de deux listes sont candidates, que les deux listes ayant obtenu le plus de suffrages exprimés à l'issue du premier tour.

La liste qui obtient la majorité simple des suffrages exprimés à l'issue de ce second tour se voit attribuer l'intégralité des sièges.

Si une seule liste complète se présente :

L'élection ne comporte qu'un tour.

Il est attribué l'intégralité des sièges à la liste candidate.

Le candidat à la fonction de Président(e) doit figurer au premier rang de la liste.

Le candidat à la fonction de Vice - Président(e) délégué(e) au second rang de la liste, si les statuts le prévoient (article 22)

Après élection de la liste, le Président comme l'éventuel Vice-Président(e) Délégué (e) se verront attribuer automatiquement et respectivement le poste de président et celui de Vice-président délégué.

Si aucune liste complète ne se présente :

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

L'élection en scrutin de liste bloquée ne pourra pas se tenir et une nouvelle Assemblée Générale devra être convoquée (1 mois minimum après la précédente).

Une ouverture de candidatures en scrutin plurinominal devra être réalisée (dépôt des candidatures 15 jours avant la nouvelle AG).

L'élection s'effectuera sous un scrutin plurinominal majoritaire à un tour lors de la nouvelle Assemblée Générale. Les postes parmi les membres élus au Comité Directeur, devenus vacants avant l'expiration de ce mandat, devront être pourvus lors de la prochaine Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts. Il sera procédé à une élection au scrutin plurinominal majoritaire à un tour pour le nombre de postes restant à pourvoir.

Article 14- B – Elections du nouveau Comité Régional DU GRAND EST

Suppression de l'article 14-B

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS et RI

POUR : 149 voix

ABSTENTION : 9 voix

CONTRE : 9 voix

La modification des statuts et RI sont approuvés à la majorité des voix.

Dernières décisions Régionales

Nombre d'équipes qualifiées au CHAMPIONNATS DE France 2024:

2 par CDF. Et 5 par catégorie chez les jeunes.

Le Championnat régional de tir de précision Junior se fera en parallèle du chpt Triplette jeunes à Boulay.

Signature d'une charte par les parents dont les enfants sont dans le CREGE.

Sélection jeunes départementale: prise en charge des frais des éducateurs du CREGE par les comités départementaux et non plus le CR.

Dernières décisions Fédérales

CDC/CRC/CNC FEMININ

A la suite de la décision prise lors du dernier congrès et après une année de transition, le Chpt des clubs Féminin sera calé sur le même règlement et composition d'équipe que le CNC OPEN. (6 joueuses) Au niveau des ententes : pas de changements, elles sont autorisées au niveau départemental seulement et dans la limite de 3 clubs..

Au niveau des ententes : pas de changements, elles sont autorisées au niveau départemental seulement et dans la limite de 3 clubs. La montée ne pourra se faire que si l'un des clubs formant l'entente s'engage seul l'année suivante.

Le but de ces ententes n'est pas de rassembler les meilleures joueuses mais d'offrir la possibilité à toutes les licenciées de pouvoir participer au championnat des clubs.

Ces ententes devront faire l'objet d'une validation par le président du CD sur des critères objectifs comme la proximité des clubs ou les effectifs féminins.

Pour le plus haut niveau, en CRC ou CNC, les ententes de clubs ne sont pas autorisées. Par cette décision, la FFPJP remplit son objectif voulu par un grand nombre de féminines d'être traitées sur le plan sportif au même titre que les hommes.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

CDF DE TIR DE PRECISION JUNIOR

Le CODIR a décidé que Le CDF se déroulera chaque année pour les juniors masculins et féminins. Seuls les Junior pourront y participer. Les cadets même dernière année ne seront pas autorisés.

ELECTIONS FEDERALES 2024

Les clubs seront mis à contribution puisqu'ils seront amenés à élire le prochain comité directeur fédéral 2024-2028. Ce qui représente pour les clubs, 50% des voix.

Le mode de scrutin sera voté au prochain congrès de décembre et se fera par liste bloquée intégrale. Les clubs devront donc voter pour une liste complète.

Les votes se feront par internet. Le CD assurera l'assistance aux Clubs pour voter.

Date limites des AG:

CLUBS : 10 novembre 2024

DEPARTEMENTS : 24 novembre 2024

REGIONS : 15 décembre 2024

A partir de 2024, la parité devra être respectée pour la FFPJP.

A partir de 2028, cette parité devra être respectée pour les comités régionaux.

Le nombre de mandat pour un président de fédération et de comité régional est dorénavant limité à 3.

La loi et les décrets d'application sur la gouvernance des Fédérations sportives imposent aux fédérations de modifier leurs statuts avant le 01/01/2024 afin d'être en conformité pour les élections fin 2024.

Ainsi les nouvelles dispositions prévoient :

Un comité directeur fédéral paritaire, moitié hommes et moitié femmes,

la création d'une commission (ou collège) des Sportifs de Haut Niveau, d'une commission (ou collège) des arbitres et enfin une commission (ou collège) des éducateurs/entraîneurs. Ces commissions ou collèges ont vocation à respecter la parité à être gérée par une co présidence, un homme et une femme.

Par ailleurs, Les présidents et co-présidents de ces commissions ou collèges siégeront au sein du Comité Directeur de la FFPJP avec voix délibérative.

Les membres de ces collèges doivent correspondre à 25 % du CODIR.

Le CODIR a validé la proposition suivante faite par la commission, à savoir : la création d'une commission ou collège supplémentaire représentant les comités régionaux, comme pour les autres commissions, elle sera présidée par 2 personnes (un homme, une femme) qui siégeront au CODIR avec voix délibératives.

En résumé :

La composition du prochain CODIR pourrait se dessiner comme suit :

2 personnes par commissions ou collèges soit 8 représentants,

1 médecin (pouvant appartenir à une liste)

Ces 8 représentants + le médecin représentent 25 % de l'ensemble du CODIR

Ce qui porte le nombre de membre du CODIR à 36 (membres élus et représentants des commissions ou collèges compris)

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

L'idée de la Commission paritaire mixte est de proposer un mode de représentation et de fonctionnement identique pour les 3 collèges ou commissions. De privilégier un mécanisme simple et efficace. Commission ou Collège : arbitres, éducateurs, Sportifs de Haut Niveau

ELECTEUR : il pourra voter dans tous les collèges auxquels il appartient : ARBITRE/ EDUCATEUR /SHN.

MODE DE SCRUTIN : la FFPJP a choisi de proposer le scrutin de liste bloquée de 10 membres.

COMPOSITION DES LISTES : 10 membres avec pour de la commission des éducateurs, des personnes ayant le grade de BF3 minimum, et pour la commission des arbitres, le grade National minimum.

Ainsi, la gestion d'une commission ou collège sera assurée par un groupe de personnes élues par leurs pairs avec comme tête de liste un président(e) et un co-président(e) ayant vocation à siéger au CoDir avec voix délibérative. Les 3 commissions procèdent du même principe.

MODALITE DU VOTE : Le vote se fera par informatique, les électeurs recevront un code et un mot de passe personnel leur permettant de voter. Il n'y aura pas de vote par procuration.

ARBITRAGE

ARBITRE OBLIGATOIRE POUR TOUT ORGANISATEUR DE CONCOURS NATIONAL

Cette mesure sera mise en place en 2025.

ADOPTION DE LA MISE A JOUR DE LA NOUVELLE GRILLE DES INDEMNITÉS ARBITRALES 2024 (diffusé sur le site du Grandest)

PROPOSITION DE MESURES POUR RECRUTER DES ARBITRES

Mise en ligne du Tronc Commun :

Dans le cadre de la filière arbitrage, proposition de mise en place du tronc commun sous forme de MOOC ou d'Openclassrooms (cours en ligne avec certification finale) qui serait sur le portail du site fédéral.

Mooc: Massive Open Online Course » que l'on peut traduire par « cours en ligne ouvert et massif ».

Mesures concernant un quota d'arbitres en fonction du nombre d'équipes inscrites en championnat des clubs : (catégorie Open)

0 arbitre = 2 équipes maxi inscrites en CDC

1 arbitre obligatoire pour au moins 3 équipes inscrites en CDC.

1 arbitre obligatoire pour au moins 2 équipes inscrites en CRC.

1 arbitre obligatoire pour 1 équipe inscrite en CNC.

Ce projet va sûrement être étendu à toutes les compétitions qui amènent à un titre : Championnats, Coupe de France, etc...

Ceci n'est pour l'instant qu'une proposition.

PROJET D'ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES ARBITRES

Il est envisagé des actions médiatiques (clip, WEB TV, journée de sensibilisation...) relatives à tous ces abus, et ceci, pour une prise de conscience générale et surtout dans un cadre de prévention pour la suite.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

DISCIPLINE

Modifications des textes pour 2024

Possibilité de sanctions automatiques en cas d'absence aux CHF (plus de passage en discipline)

Suppression de la possibilité pour un jury de suspendre 30 jours.

Suspension automatique dans les catégories 5, 6.

JEU PROVENCAL

Diminution du temps de Jeu de 1 mn 30 à 1 mn 15 pour jouer une boule.

Cette décision sera applicable à titre expérimental à compter du 01 janvier 2024 à toutes les compétitions. La commission sera chargée de recueillir l'ensemble des éléments qui permettra au CODIR de se prononcer sur la poursuite ou pas de cette disposition.

A partir de 2024, les tenues des joueurs et joueuses qualifiés sur un CDF, devront obligatoirement porter l'inscription du comité dans le dos. Le N° du CD ne suffira plus.

Questions diverses :

CD55

Est-il possible de revenir sur un point de règlement par rapport au nombre d'équipes qualifiées au Comité régional du Grand Est par département? Par la procédure de modification article 2 de votre RI.

Le CD 55 trouve votre calcul inéquitable pour un petit département, rapport nombre de licenciés par rapport au nombre de joueurs ou équipes participants aux championnats départementaux.

Avant, nous pensons que la règle était plus équitable 10 départements, 2 équipes minimum qualifiées par département, 1 équipe en plus pour le département organisateur et 11 équipes à partager au plus gros département (nombre d'équipe sur les championnats par rapport au nombre de licenciés).

Réponse : suite à la réunion du comité directeur du 08.12.2023, celui-ci a décidé de ne pas changer le mode de calcul des équipes à qualifier par CD aux chpts régionaux.

Il est rappelé à Mme La Présidente du CD55 que le 19 novembre 2018, elle a reçu comme les 9 autres comités du Grandest, le tableau avec l'attribution des équipes. Aucune objection n'a été émise sur le calcul effectué pour définir le nombre d'équipe/CD.

Lors de l'assemblée générale du 15.12.2018 à Munster, le règlement intérieur a été mis au vote avec la modification du mode de calcul.

Extrait du PV de cette AG :

Modification du règlement intérieur du comité régional :

Nombre d'équipe à qualifier par CD en fonction du nombre d'équipe ayant participé aux différents championnats en 2018.

Modification approuvée à l'unanimité.

Ce qui veut dire que les électeurs du CD55 ont voté pour cette modification puisqu'aucun contre-ordre n'a été donné par le comité de Meuse.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

RESULTATS DES ELECTIONS

M. HENRION Pascal	0 Voix
M. INCATASCIATO Christopher	64 Voix
M. JADOT Dominique	36 Voix
Mme PETIT Céline	67 Voix

Mme PETIT Céline Est élue au comité directeur.

Remise de récompenses : diplôme et médaille d'Or fédérale à COLUCHE David

Remise de diplômes à tous les champions CRC 2023.

Remise du diplôme de CDF à Aurélie et Killian

Fin de l'AG à : 11h30

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée a 12h10 .

La Présidente
SCHMITT Karine

Le Secrétaire Général
ATTIBA HENRY Denis



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Denis Attiba".